
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 15 novembre 2022

Présents : Bosson Jean-François, Degenève Patrick, Detraz Laurent, Hominal Francis, Julienne Marcel, Bosson Hervé, Charrat Michel, Ruhin Marie-Luce, Gaillard Laurent, Morandi Loris, Gardrinier Jennyfer, Chiappani Mylène.

Excusées : Dupraz Isabelle, Bisetti Mélodie, Von Arx-Dupraz Chantal (a donné pouvoir à Marie-Luce)

Laurent Detraz est désigné secrétaire de séance.

Validation du compte rendu du mois d'octobre 2022 après remarque faite par Marie-Luce sur la majoration du tarif facturé à la commune par la Cordée et le tarif qui sera répercuté en partie aux parents.

Urbanisme

Demande de permis de construire :

- En cours BOGARD WARMé, 2215 route de Saint André, suite au 2è rendez-vous avec le CAUE, le projet a été retravaillé : faîtage dans l'autre sens, pose bardage pour casser la hauteur. Avis favorable.

Demande permis de démolir :

- Commune de St André pour la maison Smiesko, 225 route de Curseille : démolition partielle du toit. Avis favorable.

Déclarations préalables :

- Commune de St André pour la maison Smiesko, 225 route de Curseille, réfection du toit et modification des avant-toit. Avis favorable.
Le bornage pour délimiter la propriété est prévu le 24 novembre.
- DETRAZ Franck, 1110 route de Sur Vuan, réalisation d'une clôture. Annule et remplace la demande accordée le 3 août 2019. Avis favorable.
- GARDRINIER Jennyfer, 100 impasse des Taillis, réfection toit, isolation extérieure, modification vélux. Annule et remplace la demande accordée le 15 octobre 2022. Avis favorable.
- METRO, 80 impasse des Chapotines, division de la parcelle en 2 lots en vue de construire. Avis favorable.

Demande de certificat d'urbanisme opérationnel :

- NAUDET Eric, 285 route de Chez Calendrier, demande de constructibilité du terrain derrière sa maison. Avis favorable.

Avant- projet

- DELORME Patricia, 325 impasse des Meulières, réhabilitation de la maison existante et création d'un abri.
Demander un rendez-vous avec l'architecte conseil avant de déposer le permis de construire.

OAP Chef- lieu

La subvention de 16 000 € attribuée pour l'étude de l'opération a été versée par la Préfecture. Les services de la DDT associés à cette opération demandent où en est l'étude. Un devis global pour la maîtrise d'œuvre a été demandé à plusieurs prestataires (architecte, architecte du paysage, géomètre). La proposition d'honoraires présentée par le groupement « Bajulaz, les architectes du paysage et arpent'alp » a été validée pour un montant de 27 300 € HT. Monsieur Sartori qui accompagnera le maître d'ouvrage va également faire une proposition financière.

Aménagement cimetière

Le bureau « les architectes du paysage » nous ont fait part de leurs réalisations faites sur plusieurs communes. Des visites seront réalisées pour visualiser.

Un devis d'ensemble nous est proposé pour réaménager le cimetière. L'équipe est composée de 3 bureaux :

- | | |
|--|-----------|
| - Architecte Bajulaz Pierre pour le plan d'aménagement | 5500 € HT |
| - Bureau de conception paysagère « Les architectes du paysage » | 5500 € HT |
| - Géomètre arpent'alp pour le plan topographique de l'ancien cimetière | 1500 € HT |

Devis accepté.

SCOT

Une réunion du SCOT a eu lieu jeudi dernier. Elle concernait les enjeux du territoire pour les 20 prochaines années et les habitudes de la population. Le lancement de cette étude représente un enjeu important sur l'aménagement artisanal, commercial et logistique. Un compte rendu sera présenté lors d'un prochain conseil municipal.

Ecole

La commission scolaire a reçu les membres du bureau de l'APE. Ils ont présenté leur projet de classe découverte en collaboration avec les institutrices, et demandent une subvention au conseil municipal. Ce voyage prévu à Pralognan en Savoie sur une durée de 5 jours a un coût de 10 000 € environ (séjour + transport en car). Si la commune finance une partie du séjour, le département donne 10 €/enfant et par jour et la région subventionne également. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour subventionner ce voyage à hauteur de 2500 €.

Le 7 novembre, les élèves accompagnés de Yann Dilin agent ONF, d'élus et de parents d'élèves ont planté une centaine de cèdres sur leur parcelle. Un appareil à ultra son a été posé à proximité pour éloigner le gibier. La plupart des enfants étaient attentionnés à leur tâche et curieux du devenir de la forêt avec l'implication des chasseurs et du gibier.

Vente bois d'affouage

Le tirage au sort des lots d'affouage a eu lieu le 5 novembre. 15 familles de la commune ont profité de ces lots de 10 à 15 m3 vendus au prix coûtant de 46 € m/3. Il doit être enlevé à la date du 31 mars 2023. Le reste du bois sera vendu dont le prix reste à définir.

Aménagement carrefour La Corbière

En juillet 2023 le tour de France passera à La Corbière. Le carrefour doit être réaménagé pour plus de sécurité. Si la commune ne fait pas de travaux, le département enlèvera l'îlot central et refera uniquement le tapis de la route, ce qui engendrera une « route boulevard », d'où une vitesse excessive. Si la commune réaménage le carrefour en réalisant un rond-point et une piste cyclable, le département pourra subventionner les travaux à condition que la route soit séparée de la piste cyclable. Demander rapidement un chiffrage pour l'étude de ces travaux et dans la réflexion intégrer en même temps la création d'un parking de covoiturage.

Informations diverses

Personnel communal : demande de disponibilité faite par Philippe ANDRE. Demande accordée.

Demande de contribution financière faite par l'association « les culottes courtes » : 16 enfants de St André ont fréquenté le périscolaire, soit 2542 heures du 2/9/2021 au 7/7/2022, et 22 enfants ont fréquenté le centre de loisirs, soit 2408 heures du 8/9/2021 au 31/08/2022. Une subvention de 4851 € est accordée à l'association.

Demain aura lieu l'inauguration SRB des travaux de raccordement de la Vallée Verte. Les stations d'épuration d'Habère Poche, Villard, Burdignin et St André ne reçoivent plus d'effluent.

Copie d'un courrier reçu du SRB, relatant un litige et une demande d'indemnisation de la part de Mr Donche pour des travaux réalisés en 2013. Le SRB n'a la compétence de l'eau et de l'assainissement que depuis 2018. Il ne peut donc pas donner suite.

Le Plan Communal de Sauvegarde réalisé pour la commune est caduc. Il est obligatoire de le refaire pour les communes comportant certains risques.

Infos réunions :

- AG du ski club vallée verte
- la SAFER organise un temps d'échange « la terre dans tous ses états ».

Rencontre Paysalp : Chantal et Francis ont participé à une réunion avec Paysalp et une vingtaine de communes. Aujourd'hui chaque commune a la possibilité d'enrichir le site de Paysalp en ajoutant et intégrant des documents au fur et à mesure des infos connues. Il est conseillé d'y insérer le petit patrimoine pour commencer, l'utilisation étant plus facile d'accès.

Cette année des colis de Noël pour les aînés seront confectionnés et distribués le 17 décembre.

Santadrionne : faire parvenir les articles rapidement à Jennyfer.